

REVUE

DU

TOURING CLUB DE BELGIQUE

et Bulletin Officiel.

Chèques postaux : 118.900.

44, rue de la Loi, 44 — Bruxelles

Téléphone : 11 94 35.

Rédacteur en chef : LOUIS LECONTE,
Vice-Président.

SOCIÉTÉ ROYALE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF.

Cotisation annuelle : fr. 14.50
Revue de luxe : suppl. de fr. 15

ORGANE BIMENSUEL

Cotisation de famille : fr. 4.25
sans la Revue du T. C. B.

SOMMAIRE :

Le Château d'Ophem à Wesembeck (O. Petitjean) 145 La Vallée des Fées (Jean Drève) 150 L'Iwoëgne (Louis Timmermans) 152		Impressions météorologiques (Léon Dumas) 153 Le « Hardangervidda » (suite et fin) (Christian Gierloff) 157 Hergiswil (Paul Collaer) 158
--	--	---

Nos vieilles demeures seigneuriales.

Le Château d'Ophem à Wesembeck.

La commune de Wesembeck est située à une dizaine de kilomètres de Bruxelles, vers l'est; elle est entourée par le territoire des communes de Tervueren, Sterrebeek et Crainhem-Stockel. Elle est répartie en deux bourgs principaux: celui de Wesembeck, au nord, celui d'Ophem, au sud, vers Tervueren. L'endroit était, jusqu'à ces derniers temps, assez isolé; il se trouve, en effet, à mi-distance entre la ligne des Tramways Bruxellois vers Tervueren, par la grande avenue de ce dernier nom, et la ligne des chemins de fer vicinaux de Saint-Josse-ten-Noode à Vossem, par la chaussée de Louvain, Crainhem et Sterrebeek.

Le chemin de fer de Bruxelles Quartier-Léopold à Tervueren traverse bien le territoire de Wesembeck, mais ce n'est que depuis l'électrification toute récente de cette ligne que le service y est utilisable. Auparavant, il n'y circulait que de rares trains et, encore, en semaine seulement; le dimanche, les promeneurs attardés trouvaient toutes les gares fermées et abandonnées. La nouvelle société du chemin de fer électrique Bruxelles-Tervueren a, par contre, établi un horaire judicieux, avec service intensif, encore renforcé le dimanche; les trains sont rapides, les voitures, confortables et les arrêts, nombreux. Et la durée du trajet a été considérablement réduite.

Deux des gares de cette ligne sont dénommées, respectivement, Wesembeck et Ophem; cette dernière, située à l'extrémité orientale du hameau d'Ophem, dessert plutôt une partie de Sterrebeek. Celle de Wesembeck se trouve entre le centre de la commune et le hameau d'Ophem.

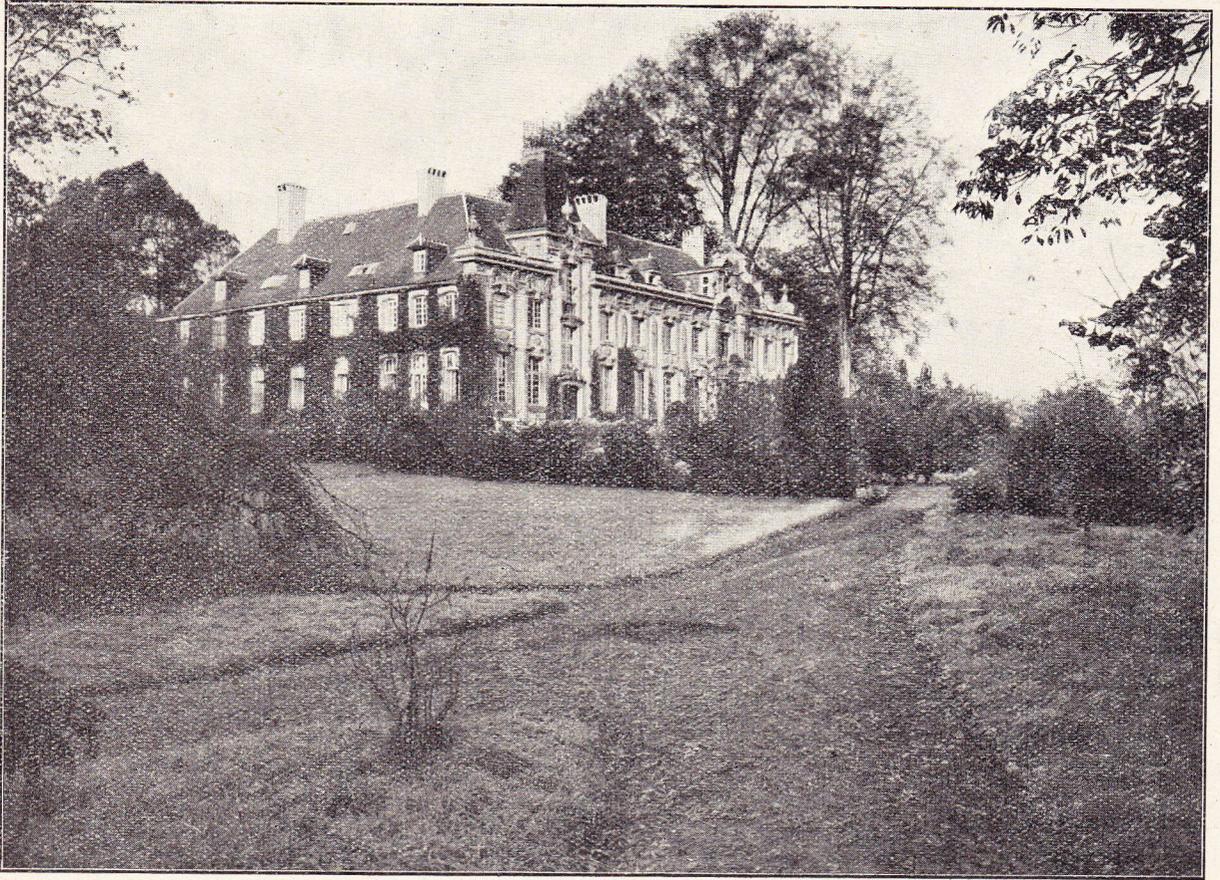
Le village de Wesembeck est très ancien; il constituait, sous l'ancien régime, une seigneurie particulière, avec un château domanial qui, au XVIII^e siècle, appartenait à la famille de Burbure de Wesembeck. Le château est toujours la propriété d'une branche de cette famille, mais cette branche, possédant de vastes domaines en Roumanie, a dû établir sa résidence dans ce pays, quand, après les traités de 1919, l'Etat roumain expropria les biens-fonds des étrangers pour en opérer la répartition entre les paysans indigènes. Le château de Wesembeck est, ainsi, quelque peu à l'abandon.

Le bourg d'Ophem, situé au sud du village de Wesembeck, est d'origine moins ancienne; il est manifestement installé sur une partie de la forêt de Soignes qui a été défrichée à une époque moins lointaine que le territoire de Wesembeck même. Ce défrichement fut, ici comme en beaucoup d'endroits, l'œuvre des moines: l'abbé de Villers-la-Ville possédait vraisemblablement la seigneurie

d'Ophem, car il y avait droit de justice jusques et y compris la peine capitale.

Alphonse Wauters rapporte (1) qu'en 1474, à l'instigation de Guillaume Alemans, moine profès de Villers, Walter de Heetvelde et son épouse firent construire, à Ophem, avec le consentement du curé de Wesembeek, une chapelle dans un terrain de deux bonniers, qu'ils tenaient à cens du domaine ducal. Le sire de Heetvelde y fonda trois messes par semaine et annexa, à la dite chapelle, un couvent de « Frères réformés de la Pénitence », dont les premiers vinrent du couvent de Notre-Dame, à Hougaerde. Le couvent reçut, pour sa

Ces moines mendiants, recrutés, en grande partie, dans la classe peu élevée de la population, finirent par s'attirer des désagréments de la part, tant des autorités ecclésiastiques que des magistrats civils. Ils prêchaient ouvertement l'abolition de la propriété et parcouraient, en vociférant contre de prétendus abus et en extorquant des aumônes, les villages et les villes du pays. Ils donnaient d'ailleurs prise à de graves critiques, à cause de leur liberté d'allures et de leur façon de vivre, logeant dans les villages au hasard de leurs pérégrinations. Si bien que leurs supérieurs religieux supprimèrent l'indépendance de leur ordre et rattachèrent



Château d'Ophem. — Vue générale.

(Photo Comte Xavier de Grunne).

dotation, des rentes, une seigneurie avec échevinage particulier, consistant en terres à Steenockerzeel, Humelghem et Berghes, la seigneurie de Haesdonck près d'Elewyf.

Il semble ainsi que l'abbaye de Villers-la-Ville obtint, d'un donateur généreux, les moyens d'assurer le service religieux dans ce village que les Cisterciens du grand monastère brabançon ne pouvaient plus desservir eux-mêmes. Le nouveau couvent prit le nom de prieuré.

On sait que les « Frères de la Pénitence » formaient une congrégation religieuse que, sous l'ancien régime, on appelait les Bogards ou Beggards.

celui-ci aux Franciscains, comme une section du Tiers-Ordre de ces derniers.

On sait que les Bogards possédaient, à Bruxelles, un couvent qui fut nationalisé en 1795, devint, en 1831, la Maternité, puis l'Hospice des Orphelines et, enfin, ce qu'il est encore aujourd'hui, l'Académie royale des Beaux-Arts, située rue du Midi. La rue des Bogards, qui commence à la place Fontainas, a conservé à Bruxelles le souvenir de ces moines.

*
**

La fondation du prieuré d'Ophem fut approuvée par l'évêque de Liège, Jean de Bourgogne, et un successeur de celui-ci, l'évêque Jean de Berghes,

(1) *Histoire des Environs de Bruxelles*, Tome III.

eut à la ratifier à son tour, en 1487. Cette partie du Brabant releva, au spirituel, du diocèse de Liège, jusqu'à la création des nouveaux évêchés belges, sous Philippe II.

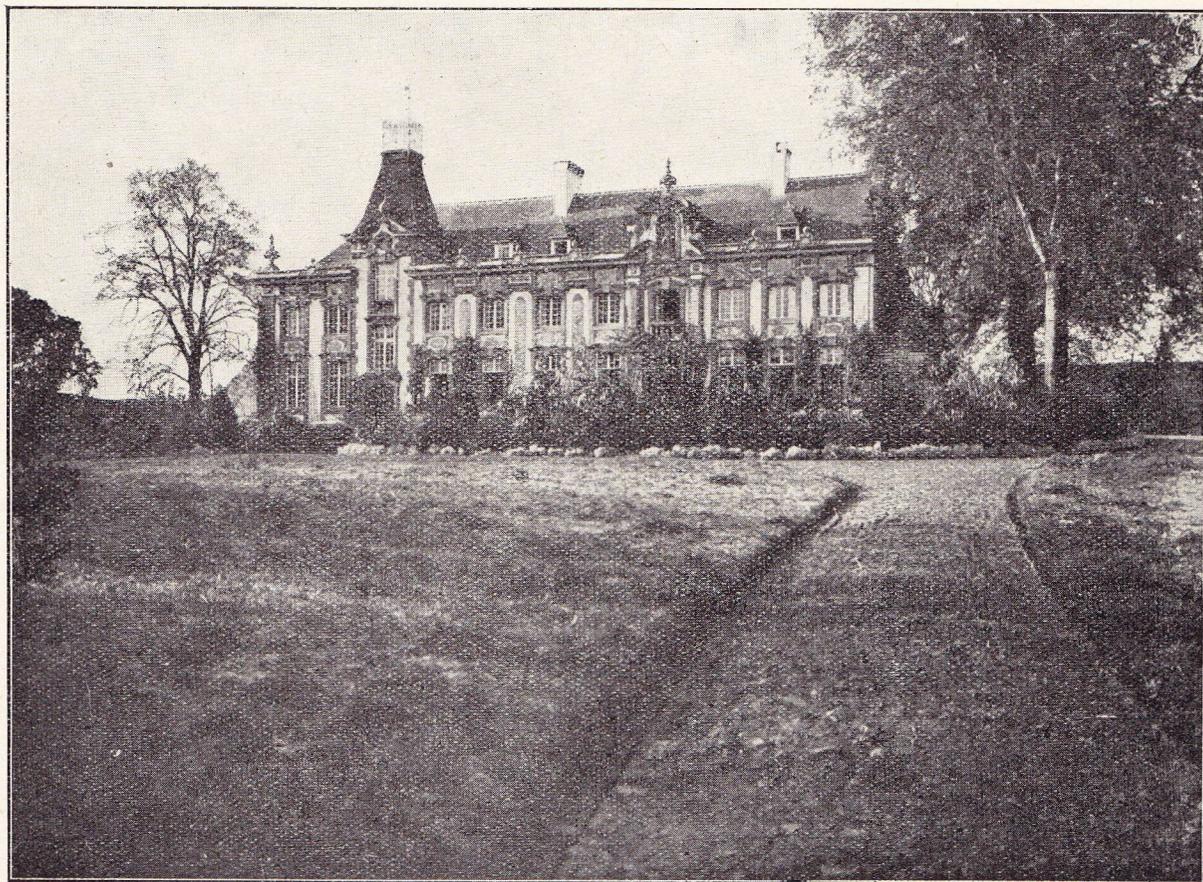
Le prieuré d'Ophem se maintint jusqu'à la Révolution française. Le couvent était très petit et là, comme dans la plupart des maisons de Franciscains, rien n'évoquait la somptuosité architecturale de nos riches abbayes. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y eut beaucoup de goût dans la simplicité des lignes et dans la disposition des lieux.

La maison conventuelle est bâtie en haut d'un petit coteau dont l'église — la chapelle plutôt —

ment occupant le côté sud-ouest du quadrilatère et deux ailes d'inégale longueur, respectivement sur les faces nord-ouest et sud-est. Le château revêt ainsi la forme d'un U majuscule.

Les trois façades intérieures y sont de même style simple et heureux, avec leurs fenêtres rectangulaires à petites vitres. Quelques plantes grimpances se marient aimablement avec l'ensemble d'un archaïsme charmant. Les hautes toitures à lucarnes couronnent le tout en une harmonie parfaite.

Le style de cette construction est imprécis; l'architecte n'a manifestement pas cherché à faire



Château d'Ophem. — Façade principale.

(Photo Comte Xavier de Grunne).

d'Ophem occupe le faite. Les jardins, qui ont été aménagés en parc, s'étagaient sur le versant, en regardant vers le sud-ouest. Le mur qui l'entoure encore aujourd'hui, pourrait bien dater des moines. Tout en bas du parc, on voit une petite pièce d'eau qui, vraisemblablement, était le vivier du couvent. De beaux et grands arbres répandent l'ombre et la fraîcheur dans cet enclos.

Le couvent était disposé sur les quatre faces d'un quadrilatère, qui formait une cour intérieure, un vrai cloître donc. Alphonse Wauters écrivit en 1855 que les bâtiments ont été morcelés. Cela signifie sans doute que l'on a abattu une partie des constructions. De fait, il ne reste plus que le bâti-

de l'art, mais il a réussi à réaliser l'harmonie des proportions et à dégager la pureté des lignes. A en juger par l'appareil de la maçonnerie, la disposition des fenêtres, le modèle des portes et des châssis, on peut faire remonter cette bâtisse au milieu du XVII^e siècle. Effectivement, on trouve, dans les comptes de la ville de Bruxelles, que, le 3 mars 1636, le magistrat donna 2 patacons — c'était une monnaie du temps — aux Bogards d'Ophem, qui qu'étaient alors pour la reconstruction de leur cloître. L'invasion des Français, alliés aux Hollandais, en 1635, avait occasionné de graves dommages au petit couvent.

Les façades extérieures latérales du château

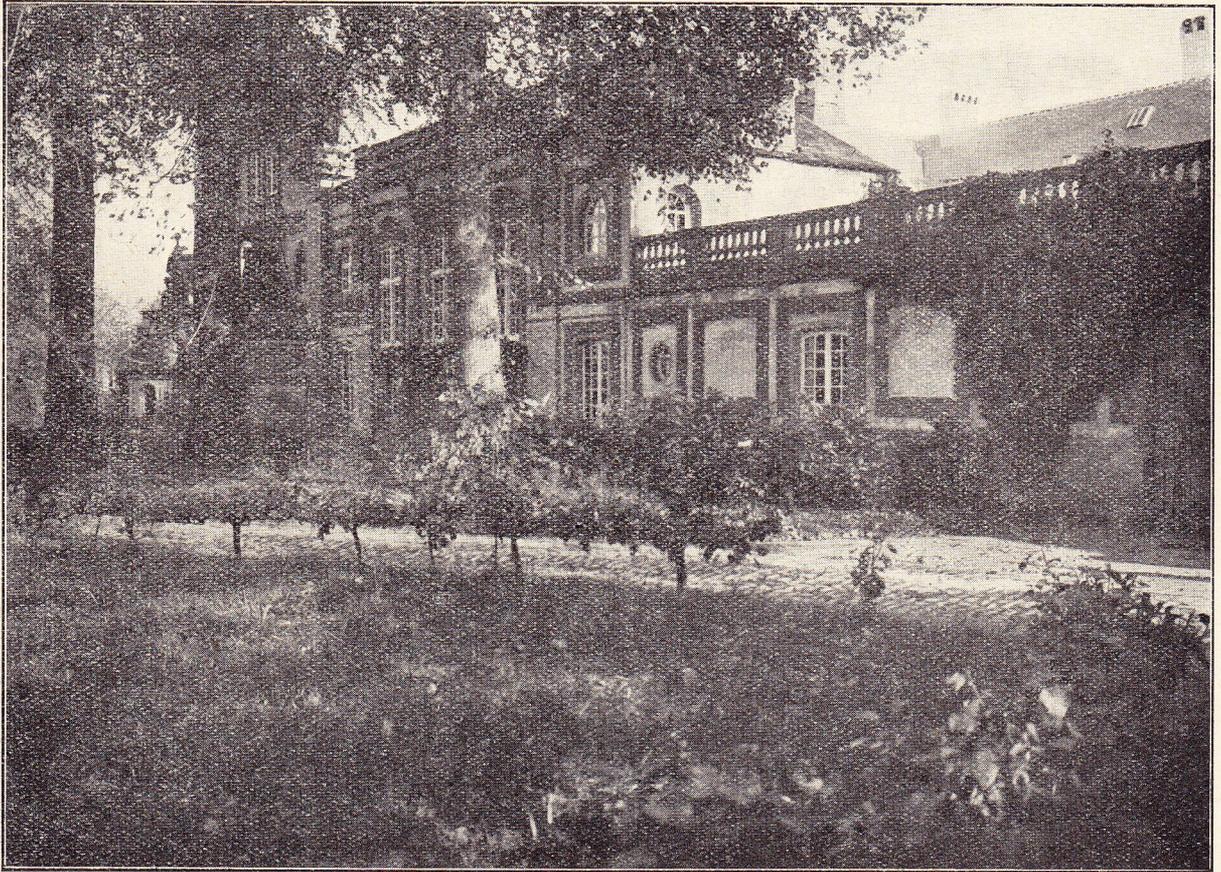
actuel ne présentent guère d'intérêt spécial. Par contre, la grande façade du sud-ouest est intéressante.

Après la Révolution française, le couvent des Bogards fut vendu comme bien national et converti, par ses nouveaux propriétaires, en une agréable maison de campagne. Wauters dit qu'en 1855, celle-ci appartenait à M. Lanwers, lequel était alors sénateur pour l'arrondissement de Bruxelles. On sait assez que, d'après le « cens sénatorial » de l'époque, les membres de notre haute Assemblée législative se classaient parmi les citoyens les plus fortunés.

cet effet, mais on n'oserait dire que son œuvre est belle. La façade se présente comme un dessin fort chargé, cossu même, mais d'un goût discutable.

Le style général s'en apparente au Louis XIII, avec ses gros moellons en pierre de taille, que séparent des joints évidés, avec les encadrements et les frontons des portes, des fenêtres et des lucarnes. Les petites balustrades qui, dans ce style, se retrouvent fréquemment sous les fenêtres, y sont bien également, mais les balustres, au lieu d'être cylindriques avec de grosses moulures plates, sont en forme de vases, comme dans le style Henri II.

L'ensemble a, cependant, grande allure, mais il



Château d'Ophem. — Façade latérale.

(Photo Comte Xavier de Grunne).

Wauters, ordinairement très complet, ne signale aucune modification architecturale apportée avant son époque au vieux couvent des Bogards. Mais, vers 1880, le propriétaire voulut embellir sa maison de campagne et en faire un château. Il démolit l'ancienne façade donnant vers le parc et édifia, en remplacement, la somptueuse construction actuelle.

Mais on était alors, malgré Poelaert, à l'âge ingrat de l'architecture belge contemporaine. Nos artistes maniaient mal les styles; ils recherchaient plutôt l'effet dans la profusion des ornements que dans la pureté des lignes et l'ordonnance générale de la construction. L'architecte d'Ophem a obtenu

détonne un peu sur le décor agreste qui l'entoure; ce serait peut-être une belle façade pour un monument public, sur une place de grande ville. Pour un château, dominant un beau parc, elle est trop classique, trop sévère, pas assez élancée et, surtout, trop ornée.

**

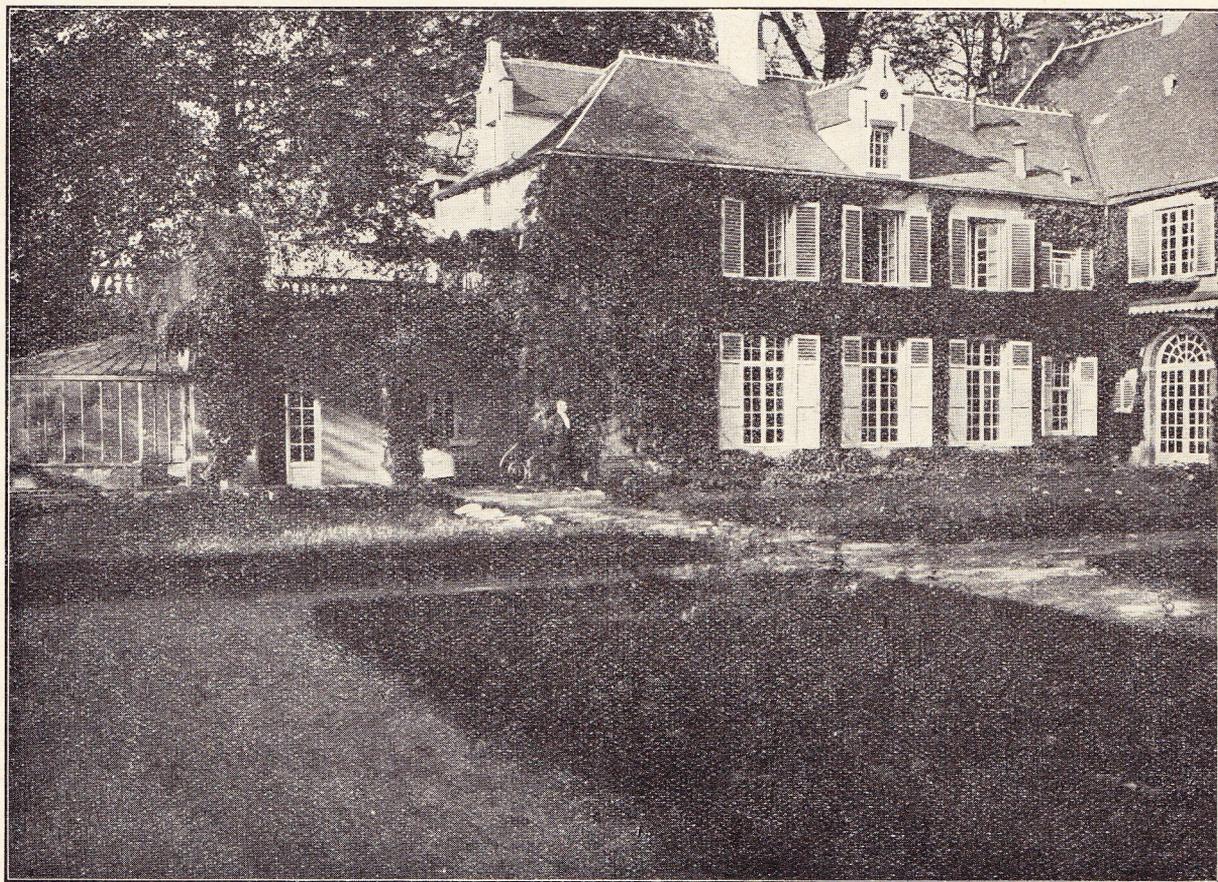
L'intérieur du château a reçu peu de transformations. On reconnaît encore aisément la disposition d'un monastère, avec corridor longeant, au rez-de-chaussée et à l'étage unique, les façades vers la cour intérieure et desservant toutes les pièces du rez-de-chaussée et les cellules des moines de l'étage.

Il semble, cependant, qu'en transformant la façade extérieure, on ait quelque peu modifié l'ancienne entrée. La cour postérieure est à un niveau plus élevé que la terrasse devant la façade de 1880. Pour atteindre le rez-de-chaussée, on a dû créer, à l'intérieur, et faisant suite au nouveau portail d'entrée, un large escalier, qui a quelque peu empiété sur la grande salle voisine.

Le rez-de-chaussée est distribué en vastes pièces, dont, en partie, le mobilier et quelques tableaux sont anciens. C'étaient là, manifestement, les locaux à l'usage de la communauté: réfectoire,

six ans, par feu le général comte de Hemricourt de Grunne. On sait que, devenu veuf, après la guerre, celui-ci entra à l'abbaye de Maredsous où il mourut, il y a quelques années, sous la robe de bure des Bénédictins. La défunte comtesse de Grunne avait fait construire, à l'angle méridional de la grande façade, une élégante petite chapelle que l'on y voit encore.

Le général de Grunne a laissé trois fils dont le cadet, le comte Xavier, qui vient de s'illustrer par l'exploration du Ruwenzori, est le propriétaire actuel du domaine d'Ophem qu'il a donné en loca-



Château d'Ophem. — Cour postérieure. (Photo Comte Xavier de Grunne).

salle de réunion, bibliothèque et même, probablement, une chapelle.

L'étage est subdivisé en de nombreuses petites pièces qui étaient visiblement des cellules. On reconnaît des aménagements de diverses époques, faits avec économie par les moines sans grandes ressources. Ainsi, il y a des marches pour reprendre, dans le couloir général, les niveaux différents d'une aile à l'autre. Il y a même un petit escalier conduisant à une pièce qui, probablement, se trouvait dans une sorte de tour.

Le château d'Ophem fut acquis, il y a trente-

tion à son aîné, le comte E. de Grunne; celui-ci a bien voulu, avec une amabilité dont nous le remercions, nous y accueillir et nous fournir la documentation de cet article.

En conclusion, le château d'Ophem est une attachante et vieille demeure seigneuriale qui évoque, pour nous, la vie retirée et simple d'un ordre religieux, d'abord étrange et même inquiétant, puis devenu sévère et digne, le jour où il fut rangé sous la dure discipline franciscaine.

O. PETITJEAN.